



L'informatique à l'Insee, un outil au service de tou.te.s (1/6)

L'évolution de l'organisation informatique à l'Insee a un impact sur tous les travaux, toutes les missions et sur les conditions de travail de chaque agent. L'informatique n'est pas qu'un sujet technique : c'est un élément essentiel pour garantir l'indépendance des productions de l'Insee. Face à une évolution rapide des modes de travail et des technologies, il est nécessaire d'exprimer ce que doit être une informatique au service de la statistique publique. C'est d'abord une informatique qui dispose de ses propres moyens, que ce soit en effectif ou en matériel. C'est également un besoin de coordination entre les différents acteurs : la direction, les services informatiques, les équipes d'informatique locale et les utilisateurs. Ce sont enfin des carrières qui doivent être reconnues.

Parler d'informatique peut en rebuter certain•es, car le sujet est technique. Ces dernières années, les langages, les méthodes se sont multipliés, aboutissant à une distance entre les informaticien•ne•s et les utilisateurs et utilisatrices. Pourtant, l'informatique est l'affaire de tou•te•s les agent•e•s de l'Insee. Les questions informatiques sont en effet un élément majeur dans l'indépendance de l'Insee. Face aux évolutions récentes, les sujets informatiques demandent également de nouvelles réponses : Comment répondre aux nouvelles organisations de l'informatique à l'Insee, avec la création de la DSI, le rattachement des services informatiques à un établissement ? Quelles conséquences auront la possible intégration du CSM au sein de la DR Grand-Est et le départ des serveurs informatiques vers des sites mutualisés avec d'autres administrations ? Comment mettre en valeur les parcours informatiques ? L'arrivée d'un nouveau directeur à la DSI est l'occasion de mettre en évidence ce qu'est pour nous une informatique au service de la statistique publique.

L'informatique à l'Insee, une histoire ancienne

La volonté de l'Institut de disposer de sa propre informatique est ancienne et appuyée sur l'argument de disposer de sa propre autonomie. Dès le développement de l'informatique dans le monde du travail, l'Institut a vu l'intérêt à mener ses travaux en utilisant les méthodes informatiques mais surtout en disposant de son propre système.

Ainsi la volonté politique et stratégique a entraîné les décisions de mises en place de Centres Nationaux Informatiques (CNI), dotés d'infrastructures propres, d'octroi de moyens humains et financiers.

L'informatique, au sens large, est donc devenue une mission à part entière qui s'est construite au fil du temps. Récemment, la transformation du secrétariat général à l'informatique en Direction du système informatique (DSI) montre toute la place de ces travaux au sein de l'Institut.

Aujourd'hui, l'informatique est complètement démocratisée à l'Insee. Mais quels sont les moyens affectés à ces missions ? Dans le domaine informatique comme pour tout l'Insee, ils se sont restreints : humains, formation, carrières, compétences. Le recours à la sous-traitance, particulièrement développé dans l'informatique, ne réduit pas le coût final.

La question est donc de savoir si à moyen terme (et long terme) l'Institut a toujours la même ambition et volonté. Peut-il continuer à s'adapter et progresser avec la ferme intention de rester à la pointe et ne pas se laisser enfermer par une logique budgétaire ?

Nous demandons un travail de réflexion poussée de l'ensemble des acteurs avec pour objectif de conserver pour l'Insee la maîtrise de son informatique. Ce n'est pas un sujet réservé à une catégorie de personnel, pas plus qu'à un établissement ou département particulier. C'est l'affaire de tou•te•s et de manière beaucoup plus large que l'ordinateur de chaque agent.